



LES LOUPIOTS

DOSSIER D'INSCRIPTION

27, rue Martin L  j  as

21110 AISEREY

Tel. : 03.80.38.08.45

Mail: saslesloupiots21@laposte.net

Si l'enfant est d  j   n  

Nom de l'enfant    inscrire :

Pr  nom :

Date et Lieu de naissance :

Nationalit   :

Date pr  vue d'entr  e    la micro-cr  che :

Si vous   tes enceinte

Nom de famille de l'enfant    na  tre :

Pr  nom :

Date pr  vue de l'accouchement :

Date pr  vue d'entr  e    la micro-cr  che :

D  s la naissance, recontacter la micro-cr  che pour confirmer la demande d'inscription

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Situation familiale :

Mariés

Union libre

Divorcés

Séparés

Célibataires

Veuf (ve)

Pacsés

Si vous êtes séparés ou divorcés, qui à la garde de l'enfant?

Madame

Monsieur

Garde alternée

	Mère	Père
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Domicile		
Portable		
Travail		
Profession		
Lieu de travail		

Informations complémentaires :



HORAIRES D'ACCUEIL

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

Horaires de garde

(Inscrire les heures d'arrivés et de départ dans le tableau)

	Matin		Soir		Nombre d'heure/jour
LUNDI					
MARDI					
MERCREDI					
JEUDI					
VENDREDI					

Si l'accueil de votre enfant évolue mois par mois, veuillez transmettre un planning au plus tôt possible le mois précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

- Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

- Personne(s) de confiance pouvant venir chercher mon enfant (photocopie(s) carte(s) d'identité à fournir):

- Coordonnées du médecin traitant :

* N° de sécurité sociale :

* N° d'allocataire CAF :

En cas **d'allergies déclarées**, veuillez le signaler dès l'inscription afin que nous puissions mettre en place ensemble un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Si votre enfant est **porteur de handicap**, veuillez fournir une attestation établie par le médecin définissant le degré du handicap, les capacités physiques ou mentales de l'enfant et un certificat d'aptitude à intégrer la micro-crèche.

Tarification* :

La participation forfaitaire est liée au taux horaire de votre contrat.

La CAF verse aux familles le Complément libre choix Mode de Garde à une hauteur minimum de 16h/mois. Un minimum de 15% de la dépense restera à la charge des parents.

Et pour vos impôts...

La micro-crèche "Les Loupiots" donne droit à un crédit d'impôts : 50% des sommes versées, dans la limite de 2300€, soit 1150€ (sur présentation des justificatifs), en remboursement l'année suivante.

* Les tarifs cités ci-dessus ne prennent pas en compte :

Frais d'entretien : **3€** pour 6h/jour
1,50€ pour moins de 6h/jour

Les coûts horaires seront revus au 1er DECEMBRE de chaque année et mis en application au 1er JANVIER

Signature(s)